



## APPEL A PROJETS MALINF POUR LE CO-FINANCEMENT DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

**ANNEE 2010**

Dispositif phare de politique régionale de recherche mis en place en 2005 par la Région Île-de-France, les domaines d'intérêt majeur (DIM) visent à fédérer des réseaux de laboratoires situés en Île-de-France, agissant sur des domaines labellisés ciblés.

**A ce jour, 14 DIM ont été créés.**

- Agrosociétés, territoires, écologie, alimentation (Astrea).
- Cancérologie (Canceropole)
- Neurosciences et maladies neurodégénératives (Nerf)
- Maladies cardiovasculaires, diabète et obésité (Coddim)
- Maladies infectieuses, parasitaires et nosocomiales émergentes (Malinf)
- Médecine cellulaire et cellules souches (Stempole)
- Santé, environnement, toxicologie (SEnT)
  
- Atomes ultra-froids (Ifraf)
- Logiciels et systèmes complexes (Digiteo)
- Optique, microélectronique, nanosciences (C'nano)
- Problématiques transversales aux systèmes complexes (ISC)
  
- Développement soutenable (R2DS)
- Problématiques du genre (Institut Emile du Chatelet)
- Sciences économiques (Ecole d'Economie de Paris)

**Vous trouverez de plus amples informations sur les DIM sur le site internet de la Région Île-de-France <http://www.iledefrance.fr/recherche-innovation/>**

La majorité des appels à projets émis par les DIM sont lancés conjointement le 1<sup>er</sup> Décembre 2009. Cette coordination a pour objectif de permettre aux porteurs de projets d'identifier le DIM le plus à même de supporter leur projet. En contre partie, **un même projet ne peut être déposé qu'à un seul DIM**. Pour les projets à l'interface entre plusieurs DIM, nous vous invitons à prendre connaissance de leurs axes thématiques respectifs afin

# DIM Maladies Infectieuses, Parasitaires et Nosocomiales Emergentes



d'identifier l'appel à projets qui semble le plus en adéquation avec votre projet. **Après dépôt à un DIM, le dossier ne pourra pas être transmis sur un autre DIM.**

Le réseau Malinf coordonne la sélection du programme scientifique du DIM « Maladies Infectieuses, parasitaires et nosocomiales émergentes » qui sera proposé au financement de la Région Île de France. Il lance un appel à projets pour l'organisation de manifestations scientifiques (colloques, congrès, ...).

Les dossiers sont éligibles si l'une des thématiques principales du congrès concerne **l'émergence** de nouvelles pathologies infectieuses ou la **ré-émergence** de maladies infectieuses connues. La notion d'émergence est à considérer de façon élargie. Ainsi, sont notamment concernés les manifestations traitant de la caractérisation de **nouveaux agents infectieux** à l'origine de pathologies humaines connues (émergence de connaissance) et de **problèmes émergents** intéressant la santé publique (infections nosocomiales, échappement à la vaccination, résistance aux anti-infectieux, zoonoses émergentes, ...).

**Les manifestations doivent avoir lieu dans la région francilienne, entre le 1<sup>er</sup> octobre 2010 et le 31 décembre 2011.**



## **Objectifs de l'aide :**

- Aider au rayonnement scientifique international de la recherche francilienne et favoriser les échanges scientifiques entre équipes de recherche internationales, par le soutien aux manifestations scientifiques.

## **Bénéficiaires de l'aide :**

- Etablissements publics de recherche et d'enseignement supérieur.
- Tout organisme privé ou parapublic de formation et de recherche à but non lucratif: grandes écoles, fondations ou associations, sociétés savantes, organisations internationales, autres...

## **Critères d'éligibilité de la manifestation :**

- Le financement alloué par la Région Ile de France n'est en aucun cas supérieur à 50% du budget total HT. Les sources possibles de co-financement doivent être identifiées pour que la demande soit auditionnée.
- La manifestation est organisée en partenariat avec un ou plusieurs laboratoires de recherche franciliens.
- Elle se déroule en Ile-de-France, dans la période d'éligibilité de l'appel concerné.
- La participation des jeunes chercheurs est favorisée.
- Un comité scientifique est constitué.

## **Nature et modalités d'intervention :**

- Tous types de frais engagés pour la préparation et le déroulement de la manifestation (hors frais de personnel titulaire de la fonction publique).
- Les demandeurs sont invités à présenter le plan de financement total de l'opération dans lequel ils souhaitent intégrer l'apport demandé au Conseil Régional.

***Le dossier de candidature devra être rempli en ligne et soumis  
électroniquement avant la date limite annoncée***

**<http://dim.fontismedia.com/dim/>**

**Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 5 février 2010**

Classement par Malinf fin avril 2010.

**Réponse définitive à la date du vote du programme par le Conseil Régional  
(prévu en juillet 2010).**